

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° I-CF1201

présenté par

M. Lopez-Liguori, M. Casterman, M. Dessigny, M. Allisio, M. Fouquart, M. Mauvieux,
Mme Diaz, M. Salmon, Mme Galzy, M. Boulogne, M. Dufosset, Mme Marais-Beuil, M. Golliot,
M. Renault, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Lottiaux et Mme Roy

ARTICLE 13

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
